

LUMIX

TZ100

« Voir modalités des offres au dos et sur www.panasonic.com/onglet/promotions »

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

50€ REMBOURSÉS

POUR L'ACHAT D'UN APPAREIL PHOTO TZ100/TZ101 ⁽¹⁾

TZ100/TZ101 : LE COMPACT DE VOYAGE EXPERT,
DOTÉ D'UN CAPTEUR MOS DE TYPE 1 POUCE
ET D'UN PUISSANT ZOOM OPTIQUE LEICA 10X :
L'APPAREIL PHOTO IDEAL POUR
DES IMAGES D'EXCEPTION.



Panasonic

Photo© World Esq

Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2018, pour l'achat d'un appareil photo Lumix TZ100/TZ101

Panasonic vous rembourse 50€⁽¹⁾ !

Pour obtenir votre remboursement différé, suivez les étapes ci-dessous :

1

ACHETEZ un appareil photo Lumix TZ100/TZ101 éligible à l'offre parmi la liste ci-dessous **entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2018 inclus**, en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique ou au Luxembourg.

(1) Articles	Montant du remboursement
DMC-TZ100E*K, DMC-TZ100E*S, DMC-TZ100 BAT PACK, DMC-TZ100K PACKB, DMC-TZ100S PACK, DMC-TZ100K PACK, DMC-TZ100 BATPACKB, DMC-TZ100KITEB-R, DMC-TZ101 BAT PACK, DMC-TZ101EGK, DMC-TZ101EGS, DMC-TZ101EFR	50 €

2

CONNECTEZ-VOUS sur www.panasonic.com (rubrique « promotions ») DANS LES 20 JOURS CALENDAIRES OBLIGATOIREMENT SUIVANT VOTRE ACHAT (soit au plus tard le 20/01/2019 pour un achat effectué le 31/12/2018) muni de votre preuve d'achat, de l'étiquette originale porteuse de code-barres et du numéro de série découpée de l'emballage du produit acheté, et de vos coordonnées bancaires. **L'inscription est obligatoire.** Remplissez intégralement le formulaire d'inscription et vérifiez l'ensemble des informations saisies.

Téléchargez les éléments suivants :

- Une photo nette et lisible de votre facture originale d'achat ou l'original de votre ticket de caisse, en entourant la date, le prix et la référence du produit acheté. **Si ces informations ne sont pas distinctement entourées la demande de remboursement sera considérée comme non-conforme et le remboursement ne pourra être effectué.**
- Une photo nette de l'étiquette originale porteuse du code-barres et du numéro de série du produit acheté, conforme à l'exemple ci contre, à découper sur l'emballage et à disposer juste à côté du numéro de série situé sous l'appareil de votre Lumix TZ100 ou TZ101 (Les 2 numéros de série doivent être lisibles et identiques).

Validez votre participation.



3

CONFIRMATION DE DOSSIER Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous quatre à six semaines. Ce délai est indicatif.

(1) Offre valable pour tout achat d'un appareil photo Lumix Panasonic parmi les références suivantes : DMC-TZ100E*K, DMC-TZ100E*S, DMC-TZ100 BAT PACK, DMC-TZ100K PACKB, DMC-TZ100S PACK, DMC-TZ100K PACK, DMC-TZ100 BATPACKB, DMC-TZ100KITEB-R, DMC-TZ101 BAT PACK, DMC-TZ101EGK, DMC-TZ101EGS, DMC-TZ101EFRK réalisé entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 décembre 2018 inclus en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique ou au Luxembourg, et dans la limite des stocks disponibles. Offre réservée aux particuliers. Offre limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN BIC) et non cumulable avec d'autres offres en cours. L'offre s'applique pour l'achat de produit neuf, à l'exclusion des produits d'occasion. Concernant l'achat par Internet, la facture devra être éditée en français ou en néerlandais et provenir d'un site en.fr, .be, .lu, .com/fr, .com.be, /com.lu (2) Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus sera considéré comme non conforme et sera rejeté. (3) Seul le téléchargement du code-barres original découpé et conforme à l'exemple ci-dessus sera accepté. (4) Les frais de connexion et de participation ne sont pas remboursés. Aucun dossier adressé directement à Panasonic France ne sera accepté. Panasonic se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de force majeure telle que défini par le droit français. Le remboursement est sujet à la détention pérenne du bien. Panasonic France se réserve le droit de réclamer le montant remboursé dans le cas où le produit serait retourné. Panasonic refusera toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'achat ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, Panasonic, ou toute personne habilitée à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, la demande de remboursement sera refusée. En participant à cette offre, vous acceptez les conditions de cette opération. Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (1656) dans l'objet de votre e-mail. Toute réclamation devra être faite avant le 31/03/2019, l'opération sera clôturée après cette date. Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement de cette opération, missionné par la société Panasonic responsable de traitement, domicilié 1-7 rue du 19 Mars 1962, 92230 Genevilliers - RCS Nanterre B 445 283 757 afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de Panasonic. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Panasonic, ces données seront transmises à son service marketing. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : par Courrier : Panasonic France 1-7 rue du 19 mars 1962 92238, Genevilliers, France / Par e-mail : dataprotection@eu.panasonic.com.